

République du SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une foi



**Ministère de La Famille de la Sécurité
Alimentaire de l'Environnement
Féminin de la Micro Finance et de la
Petite Enfance.**

**SESSION EXTRAORDINAIRE
DES NATIONS UNIES SUR LA
CONDITION FÉMININE :**

BEIJING + 15

**Allocution de
Madame le Ministre d'Etat**

Madame la Présidente,

Mesdames Messieurs,

Permettez-moi de lancer une tribune, de vous transmettre le message de solidarité et de soutien de son Excellence Maître Ahdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal et de son gouvernement.

La délégation du Sénégal prend bonne note du rapport du Secrétaire Général au
et partage ses conclusions et recommandations suivantes:

Elle s'associe aux soutiens apportés au peuple chinois dans ce
douloureux événement.

La rencontre qui nous réunit nous rappelle un autre principe de partage des résultats de l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'action de Beijing, et les conclusions issues de la 22ème session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2005, qui établissent le cadre du développement pour la décade à venir.

Madame la Présidente,

Mesdames Messieurs,

Permettez-moi de présenter brièvement les points suivants:

1. Au plan de la lutte contre la pauvreté.

Le gouvernement du Sénégal a mis en place des politiques de réduction de la pauvreté, de protection sociale qui nous ont valu des résultats satisfaisants parmi lesquels on peut citer :

- L'allégement des travaux domestiques avec les opérations annuelles issues des grands chantiers du Chef de l'Etat : milliards de paix par an.
- Les Centres Départementaux d'Assistanat de l'Enfance et des Femmes C.E.D.A.F.
- Concernant l'autonomisation des femmes, le ministère chargé d'assurer la coordination des programmes de lutte contre la pauvreté avec des mesures et actions positives à l'avantage des femmes et de l'égalité des sexes. C'est ainsi que les 2000 - 2000 milliards ont été injectées par l'Etat à travers les programmes des institutions de micro finances et les partenariats instaurés avec des organismes internationaux avec un accès, particulier au renforcement des capacités des femmes bénéficiaires.

Au Plan de l'éducation et de la Formation des Femmes

Des mesures importantes ont été prises pour le niveau d'enseignement préscolaire, élémentaire, secondaire et supérieur :

- Allocation budgétaire annuelle renforcée à un taux atteint au niveau de 40% ;
- La case des tous petits comme cadre d'éducation et de promotion de la petite Enfance ;
- Renforcement des infrastructures. Ecoles, Collèges, lycées et Universités de proximités ;
- La promotion de politiques pour l'accès et le maintien des filles à l'école ;
- L'existence de cellules genre fonctionnelle au niveau du ministère de l'éducation ;
- Levée de la interdiction à l'égard des filles en grossesse à l'école ;
- Généralisation des bourses et aides au niveau du supérieur ;
- Création de laboratoire et de modules genre à l'université ;
- Prise de mesures communautaires en faveur de la formation professionnelle des filles et des femmes, de résultats encourageants tout au long de l'enseignement ;
- Augmentation offre éducative de 45% ;
- Taux brut de scolarisation des filles en progression de 77,2% en 2004 à 80,5% en 2005 ;
- Part des femmes en alphabétisation est de 79,2 %.

Au plan de la Santé

Environ 10% du budget national est affecté à la santé. Le gouvernement a pris des mesures en faveur de la prévention du paludisme, de la mortalité maternelle et infantile, et la prise en charge des maladies : tuberculose – cardiaque, cancéreuses, etc...

D'autres mesures se caractérisent par :

- la gratuité des soins, des cesariennes, des institutions obstétricales, des consultations pré-natales et de la prise en charge maternale des personnes âgées avec le plan Sécurité.
- La loi sur la Santé de la reproduction et l'adoption qui a été rédigée et votée en 2005-2006 pour faire de la mortalité maternelle et la décentralisation des sites opératoires ;
- Sur le Plan de la prévention et du traitement du VIH/Sida, la mise en œuvre a permis d'enregistrer un taux de prévalence inférieur dessous de 1% ;
- Il faut noter et saluer l'engagement du gouvernement et des partenaires civils et des partenaires avec la PTME, La généralisation des dépistages volontaire et anonyme, la gratuité des PV VIH et parallèlement d'enfants effectués et infectés, l'autonomisation des PV VIH.

Ces mesures importantes ont été réalisées dans le cadre des partenariats entre les partenaires dans le domaine de la couverture médicale, la mobilisation des筹资, l'accroissement du taux de consultation préventive à 96% en 2005, la baisse des taux de mortalité maternelle et infantile...

Au Plan des violences faites aux femmes

Au delà de la ratification des conventions, plusieurs lois et chartes ont été édictées mais en place un important arsenal juridique et veille à leur application avec l'exécution d'un plan d'action national. Un fond d'assistance aux victimes est mis en place dont 70% affecté spécifiquement aux femmes. Il faut aussi souligner la préoccupation de l'Etat pour la sécurité porté par la société civile, les médias, les organisations non gouvernementales...

Au Plan des conflits armés

Notre pays a souscrit aux résolutions 1323 et 1820 des Nations Unies. La prise en charge des déplacés est effectuée par le ministère de l'intérieur et de ces réfugiées comme Senaïre.

Au plan de la Prise de Décision

On a enregistré :

- l'adoption de la Loi N° 2007/06 sur l'accès des femmes aux fonctions électives et aux mandats électoraux.
- La Règlement portant sur la parité en étude :
- l'accès des femmes aux corps militaires et para militaires est effectif.

Au plan des droits fondamentaux des femmes

- L'égalité des sexes est garantie par la Constitution : article 2, alinéa 2,
- L'égal accès à l'éducation, à la terre, à l'emploi et le professionnalisme : articles 15-25
- Egalité de traitement fiscal, de prise en charge sanitaire des membres de la famille
- L'existence d'organisations religieuses chrétien et musulman pour l'équité de genre
- La création d'un observatoire des droits des femmes

Au plan des Médias

- La création d'un conseil national de régulation de l'audiovisuel le 2006-04 du 04 janvier 2006, preside par une femme ingénier.
- Accroissement du nombre de femmes dans les médias.

Au plan de l'environnement

- Les femmes ont très tôt mis en place des bois de villages. Des réflexions importantes pour un impact des changements climatiques sur leur vie et les femmes sont en cours...

Au plan institutionnel

La promotion et la protection des femmes et l'égalité hommes et femmes, un objectif très important dans le dispositif institutionnel national. C'est ainsi que les prerogatives de la Direction de la Famille ont été renforcées et la direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre a été créée pour coordonner l'ensemble du plan stratégique national pour l'équité et l'Egalité de Genre. En perspective pour l'an 2010 le lancement de

l'institutionnalisation de l'intégration du genre dans les différents systèmes constitue une priorité pour le mécanisme régional en ligne avec les questions de genre.

Les mécanismes d'appuis existants enregistreront la plus grande partie du travail du gouvernement, des organisations internationales et de la société civile.

Madame la Présidente,

Mesdames Messieurs,

Il est établi de façon évidente que, bien qu'au programme d'application de Beijing et les O.M.D est effectif, les priorités sont partagées, les moyens concernés et les orientations relatives à leur mise en œuvre sont complémentaires.

Il faudrait, cependant, tenir compte de l'assassinat de l'opposition, de la disponibilité des ressources et surtout de l'impact de la crise économique et financière sur l'atteinte des résultats et la capacité des Etats à respecter les engagements pris. Il s'agira donc de maintenir une réflexion plus poussée sur le financement de ces deux priorités surtout en Afrique et dans nos pays respectifs.

Je vous remercie de votre aimable attention.